



INDEMNITÉ INFORMATIQUE

LA CFDT ACTIVE LE VERSEMENT POUR LES AGENTS DE LA SA RÉSEAU

La CFDT a défendu en audience le versement de **l'indemnité informatique** décrite au GRH00311 aux agents des ASTI. Cette prime, instaurée par e.SNCF leur sera versée à compter du premier juillet.

POUR RAPPEL

Cette prime est due aux agents * :

- # Qualifications E et F
- # Sur les positions de rémunération 16 à 23
- # Placés sur les emplois repères repris ci-contre

*Conditions cumulatives

Son montant varie, selon la position de rémunération de l'agent, entre 45,92 et 247,59€/ mois. Il est identique pour les PR 21, 22 et 23 de la qualification E.

LA CFDT A CONDAMNÉ LES MAUVAISES PRATIQUES DE CERTAINS ÉTABLISSEMENTS QUI CONSIDÈRENT QUE LES AGENTS QUALIFICATION E PR 22 ET 23 N'Y ONT PAS DROIT : IL S'AGIT D'UNE MAUVAISE INTERPRÉTATION DU RH00372, UN RAPPEL SERA FAIT AUX ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS.

DE PLUS, EN L'ÉTAT ACTUEL DE LA RÉGLEMENTATION, CETTE PRIME N'EST VERSÉE QU'AUX AGENTS DU CADRE PERMANENT, LA CFDT POSE DONC DÈS AUJOURD'HUI UNE AUDIENCE AU NIVEAU DU GROUPE SNCF POUR OBTENIR DES MESURES ÉQUIVALENTES POUR LES AGENTS CONTRACTUELS.

TU AS UN DOUTE SUR TON EMPLOI REPÈRE OU TU PENSES ÊTRE CONCERNÉ PAR LE VERSEMENT DE CETTE PRIME ET NE PAS EN BÉNÉFICIER ? CONTACTE-NOUS :

FABRICE.CHAMBELLAND@CFDTCHEMINOTS.ORG
VANESSA.LHOMEL@CFDTCHEMINOTS.ORG
CAROLINE.LANTZ@RESEAU.SNCF.FR

Emplois types de la convention collective	NOUVEAUX EMPLOIS REPÈRES
Technicien.ne Informatique et digital	ABJ - Support technique des services numérique
Concepteur.trice Développeur.trice	AEJ - Conception des services numériques
Spécialiste Informatique et digital	ADZ - Exploitation numérique AEM - Gestion des services numériques au métier ADX - Data numérique AEA - Réseaux & Télécoms AEB - Expérience Client dans le numérique ADY - Cybersécurité AEL - Pilotage de projet numérique AEK - Design & Développement
Architecte et urbaniste des systèmes informatiques	AEH - Architecte & urbaniste
Responsable Informatique et Digital	AEI - Manager d'entité numérique

**ET TOI ?
QUI DÉFEND TES DROITS ?**

